



GRAND SITE DES
ILES SANGUINAIRES ET DE LA POINTE DE LA PARATA

CEREMONIE DE REMISE DU LABEL
« GRAND SITE DE FRANCE »

MERCREDI 28 JUIN 2017

DOSSIER DE PRESSE



Les Îles Sanguinaires et la pointe de la Parata constituent pour la Ville d'Ajaccio et le Conseil Départemental de la Corse-du-Sud, qui en sont les propriétaires principaux, un joyau paysager et écologique inestimable. De tout temps, et par tous les temps, les Ajacciens viennent en nombre se promener à la Parata pour y respirer un bon air marin et admirer, sans relâche, ces îles aux couleurs si changeantes.

A la fin du XIXème siècle, depuis les débuts du tourisme balnéaire, la presqu'île de la Parata, qui ferme la côte ouest du vaste golfe d'Ajaccio, est devenue un site d'intérêt touristique majeur vanté par tous les guides de découverte de la Corse.

Déjà pourvue d'un patrimoine historique exceptionnel (ville impériale où l'on vient du monde entier passer un court instant dans la Maison natale de Napoléon Bonaparte), la Ville d'Ajaccio est fière de proposer au visiteur "les Sanguinaires" qu'il découvre, en fait, depuis la presqu'île de la Parata, continuité terrestre de l'archipel, car seule la grande île de Mezu Mare est accessible mais, fort heureusement, assez peu fréquentée.

Cette notoriété, qui va bien au-delà de l'île et de la France continentale, a longtemps été bénéfique pour l'économie touristique locale, mais elle a insidieusement et progressivement constitué, à partir de la moitié du siècle dernier, une menace pour ce patrimoine écologique exceptionnel.

La première réponse est venue du classement du site au titre de la loi de 1930, intervenu en deux temps, qui a permis de sceller le devenir de l'archipel puis de la presqu'île, proue du Grand Site, et d'éviter ainsi le développement de projets plus ou moins importants (telle la construction d'un hôtel Sheraton).

La seconde a consisté, au début des années 2000, à concevoir et mettre en œuvre, avec le Ministère en charge de l'Écologie et ses services, une Opération Grand Site (OGS) visant à renforcer la protection « au quotidien » du Grand Site tout en proposant de nouvelles modalités d'accueil pour les quelques 400 000 visiteurs annuels.

Grâce à la concertation mise en place avec le concours de l'État et avec le soutien de l'Europe et de l'Office de l'Environnement de la Corse, tous les acteurs publics et privés, directement impliqués dans la vie du Grand Site, ont pu suivre "en temps réel" l'OGS dès les premières esquisses du réaménagement du site, en 2004, jusqu'à la mise en service des nouveaux aménagements (notamment les nouveaux parkings en amont de site et la Maison du Grand Site) en 2011.

22 Mars 2017 : Attribution du Label Grand Site de France au Syndicat Mixte du Grand Site des Îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata, par décision de la Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

PROGRAMME :

- 18h45 :** *Accueil des invités
à la Maison du Grand Site*
- 19h :** *Discours officiels*
- 19h30 :** *Dévoilement de l'œuvre symbolisant
le Label en présence de l'artiste
BYrnard DEJONGHE*
- 19h45 :** *Visite de l'exposition de photographies
du Grand Site par Michel LUCCIONI*
- 20h15 :** *Cocktail dinatoire*

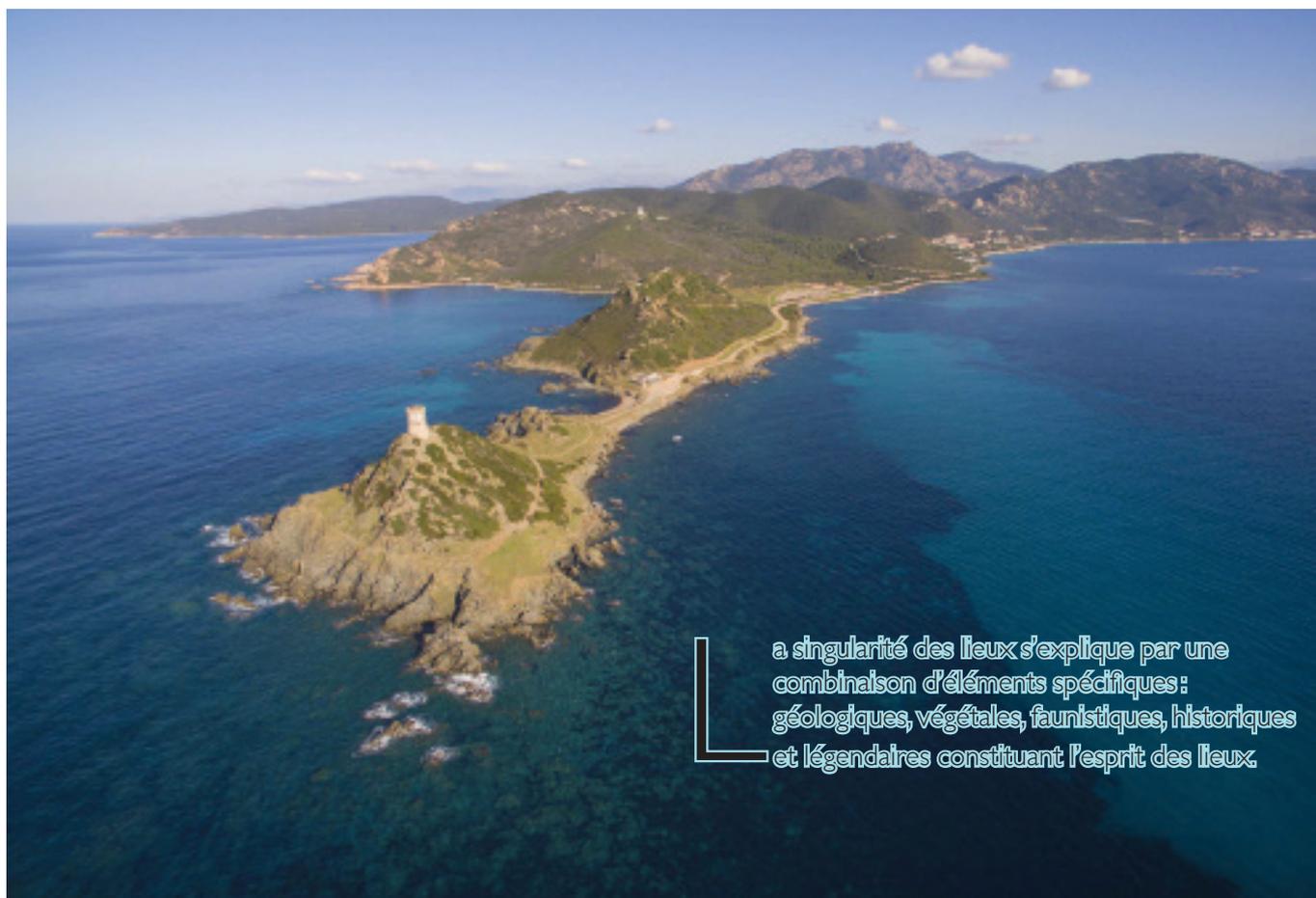
**Une navette maritime au départ de la Parata permettra aux invités qui le souhaitent de découvrir l'archipel des Îles Sanguinaires, à bord d'un bateau hybride de la compagnie Via Sanguinari, à 17h45 précises.*

L'ESPRIT DES LIEUX



La découverte d'un Grand Site produit généralement sur le visiteur une forte impression, parfois un choc émotionnel. Il s'agit d'une perception immédiate, globale et souvent confuse de la qualité du lieu, de son unicité, de ce qui lui confère une ambiance particulière, quand bien même d'autres lieux lui seraient comparables par le relief, la végétation, l'histoire, la légende...une perception qui transcende le paysage tangible, qui touche tous les sens, les facultés mentales et affectives, et dont la perception qui transcende le paysage tangible, qui touche tous les sens, les facultés mentales et affectives, et dont le fondement a été dénommé, en référence à l'Antiquité, « l'esprit des lieux ».

Petit traité des Grands Sites : Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine, coordonnée par Jean-Pierre Thibault, Actes Sud, 2009



La singularité des lieux s'explique par une combinaison d'éléments spécifiques : géologiques, végétales, faunistiques, historiques et légendaires constituant l'esprit des lieux.

Cette approche de la notion de « Grand Site » s'applique bien aux Îles Sanguinaires et à la pointe de la Parata.

Site classé, en raison de son caractère de "sauvage beauté", c'est aussi un espace naturel reconnu d'intérêt national

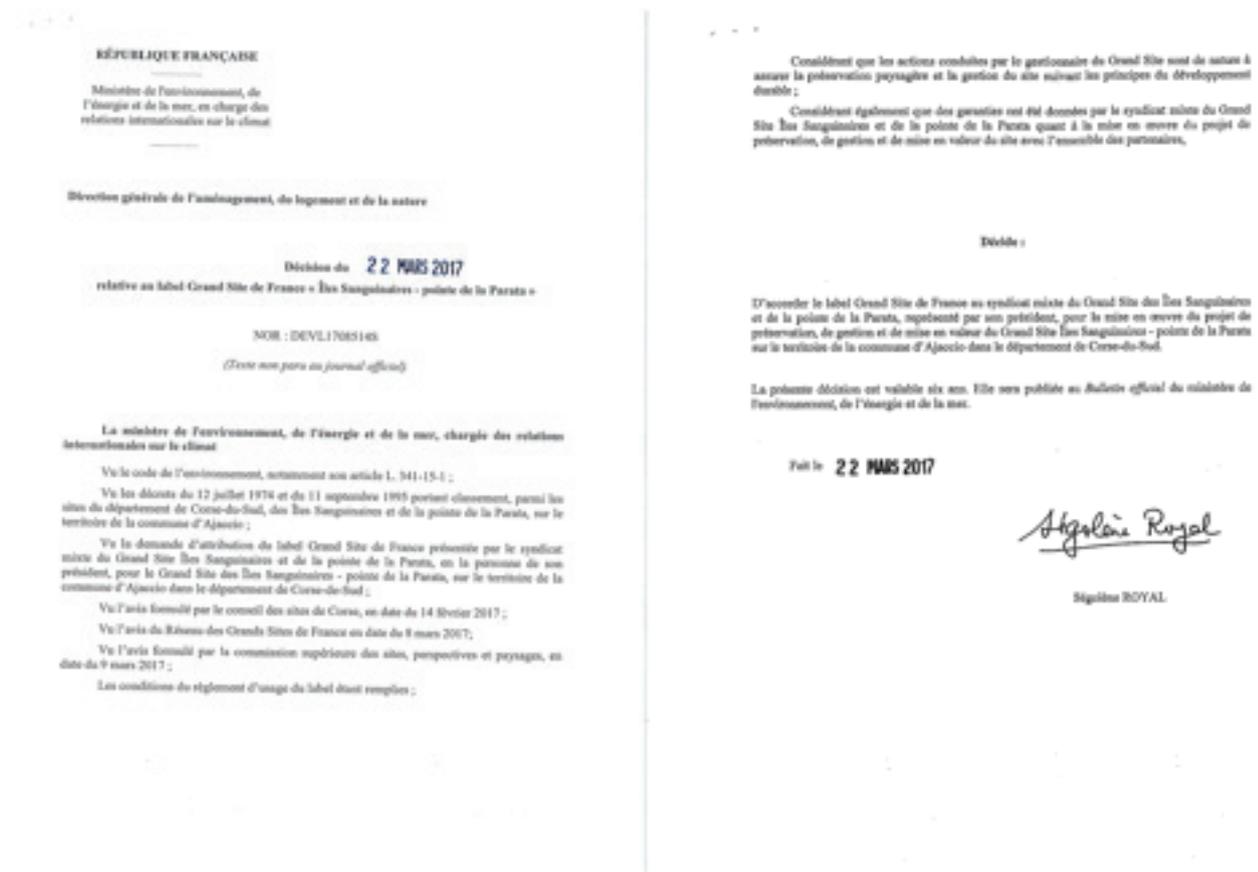
et communautaire classé pour partie en Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) de catégorie I, dont les atouts remarquables justifient son intégration au réseau écologique européen Natura 2000.

22 MARS 2017, OBTENTION DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

22 Mars : Attribution du Label Grand Site de France au Syndicat Mixte du Grand Site des Îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata. Par décision de la Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, le label Grand Site de France a été attribuée au vu des actions conduites par le gestionnaire du Grand Site qui sont de nature à assurer la préservation paysagère et la gestion du site suivant les principes du développement durable. De plus, des garanties ont été données par le Syndicat mixte du Grand Site Îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata quant à la mise en oeuvre du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site avec l'ensemble des partenaires.

La Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP), réunie le 9 Mars à Paris avait examiné la demande de labellisation « Grand site de France » déposée par le Syndicat mixte du Grand site des Iles Sanguinaires et de la pointe de la Parata à AJACCIO (Corse-du-Sud).

Comme le Conseil des Sites de la Corse , réuni un mois plus tôt, c'est à l'unanimité que l'avis favorable a été rendu.



LE LABEL

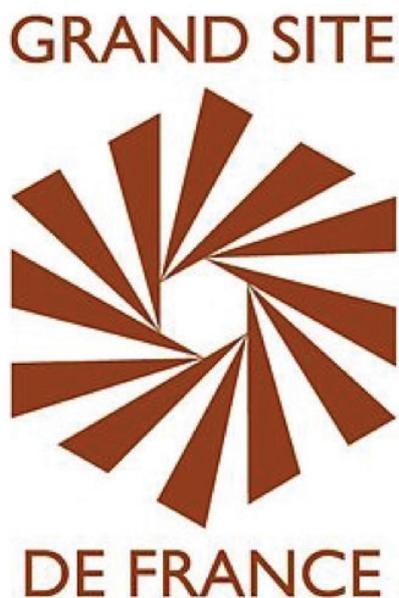
Pour garantir l'excellence de la gestion, de la préservation et de la mise en valeur des sites, l'Etat a mis en place le label Grand Site de France dont le logo et le règlement sont déposés depuis 2002 à l'INPI.

Ce label, très exigeant, est géré par le Ministère en charge de l'Environnement. Le label Grand Site de France reconnaît à la fois la grande valeur patrimoniale du site, la qualité de son entretien et l'intérêt du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur proposé pour l'avenir.

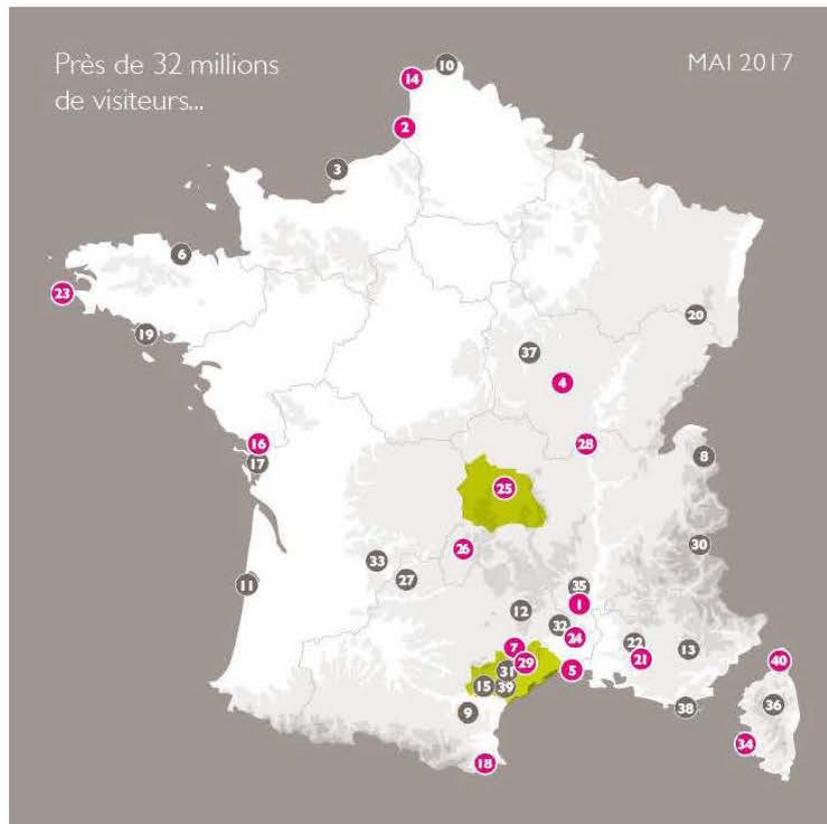
Il est attribué pour une durée de six ans renouvelable par le Ministre après avis de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysage (CSPP) et du Réseau des Grands Sites de France. Il peut être retiré à tout moment en cas de manquement aux engagements de protection, de mise en valeur, de développement économique local et de respect du visiteur.

En 2010, le label Grand Site de France est entré dans le code de l'environnement (art. L341-15-1).

Le Réseau rassemble des sites détenteurs du label et d'autres qui se font pour objectif de l'obtenir. En adhérant au Réseau, chaque membre s'engage à tout mettre en œuvre pour obtenir le label Grand Site de France, reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable.



LE RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



17 Grands Sites de France

Aven d'Orgnac	1
Baie de Somme	2
Ribracte-Mont Beuvray	4
Camargue gardoise	5
Cirque de Navacelles ***	7
Conca d'Oru, vignoble de Patrimoine golfe de Saint-Florent	40
Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez	14
Marais Poitevin	16
Massif du Canigó	18
Iles Sanguinaires - pointe de la Parata	34
Pointe du Raz en Cap Sizun	23
Pont du Gard *	24
Puy de Dôme	25
Puy Mary - Volcan du Cantal	26
Saint-Guilhem-le-Désart - Gorges de l'Hérault **	29
Sainte-Victoire	21
Solutré Pouilly Vergisson	28

 Le label Grand Site de France est décerné par l'État, au gestionnaire du Grand Site, pour six ans. Il vient reconnaître que son action est conforme aux principes du développement durable.

2 grandes collectivités

Département de l'Hérault
Département du Puy-de-Dôme

Grands Sites de France en projet

Ballon d'Alsace	20
Canal du Midi, du Malpas à Fonsérannes	39
Cap d'Erquy - Cap Fréhal	6
Cirque de Sixt Fer à Cheval	8
Cité de Carcassonne *	9
Crê de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian	15
Dune du Pilat	11
Dunes de Flandre	10
Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon	19
Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort	17
Falaises d'Étretat, Côte d'Albâtre	3
Gorges de l'Ardèche	35
Gorges du Gardon	37
Gorges du Tarn, de la Jonte et causses ***	12
Gorges du Verdon	13
Massif des Ocrens	22
Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères	38
Rocamadour **	27
Salagou - Cirque de Mourèze	31
Vallée de la Clarée et Vallée Étroite	30
Vallée de la Restonica	36
Vallée de la Vézère *	33
Vézelay *	37

 * site du patrimoine mondial - ** site du patrimoine mondial ou titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle
*** site faisant partie du Bien Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, inscrit au patrimoine mondial

L'OEUVRE SYMBOLISANT LE LABEL DÉVOILÉE

Une oeuvre : « Ecouter le monde »

« Ecouter le monde » est une oeuvre en verre optique massif créée en 2005 par Bernard Dejonghe, à l'initiative du Réseau des Grands Sites de France et avec le soutien de la fondation d'entreprise Gaz de France. Le matériau verre a été retenu pour les caractères qu'il partage avec les Grands Sites :

- la relation entre nature et culture : des éléments naturels (les silices qui composent le verre) et la transformation par l'Homme dans une technique très maîtrisée ;
- la relation au temps : pérennité et fragilité, tout à la fois ;
- la relation à la lumière : élément commun à chaque site dans des variations infinies ;
- la valeur de transparence : une gestion partenariale et explicitée, des aménagements qui cherchent à ne pas faire écran entre le visiteur et le site.

Cette oeuvre est remise à chaque gestionnaire ayant reçu le label Grand Site de France.

Un artiste : Bernard Dejonghe

Héritier direct d'Émile Decoeur, grand céramiste français de la première moitié du XX^{ème} siècle - il a commencé sa carrière en rallumant le four de ce dernier - Bernard Dejonghe est l'un de ceux qui ont poussé le plus loin la quête de simplification des formes.

À propos de « Écouter le monde », Bernard Dejonghe explique : « On m'a demandé de créer une oeuvre, qui symbolise la beauté, la qualité, la fragilité de ces Grands Sites, exceptionnels. Elle devait être en verre, dont la pureté montre la transparence qui doit s'attacher à leur gestion... J'ai employé le plus pur des verres, un verre d'optique qui concentre et renvoie sans les absorber les rayons de la lumière. Il est massif et paraît vide ; il est brut par les surfaces et raffiné sur les faces polies. La forme est un ovale, forme d'harmonie et d'équilibre, c'est la forme du soleil qui se lève ou qui se couche sur l'horizon. Une fente est inscrite sur le haut de l'ovale ; elle symbolise la présence des humains. Les humains font partie de la nature. Ils en sont une partie, mais ils ne dominent pas, chose qu'ils ont trop souvent tendance à penser, ce qui les conduit à abîmer sans retenue notre planète. Le nom qui lui a été donné : « Écouter le Monde » a été emprunté à Kenneth White, poète et essayiste qui a participé par ses écrits à la réflexion sur les Grands Sites. Le mot « Écouter » est important ; il pose question ; il signifie attention et respect ».



L'EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES DU GRAND SITE DES ILES SANGUINAIRES ET DE LA POINTE DE LA PARATA



Michel LUCCIONI

Michel Luccioni né à Toulon en août 1953, de parents corses.

Son CAP de photographie, en poche, il devient rapidement reporter photographe dans les journaux de presse régionale Var -Matin, puis Nice-Matin ainsi que correspondant pour le Figaro Magazine.

En 1993, l'appel du pays se faisant sentir , il rejoint Bastia, sa ville familiale . Depuis 1999, à Ajaccio, il est le photographe incontournable du journal Corse-Matin.

Grand passionné de photographie, bien entendu, mais et surtout de la nature, tout particulièrement des Îles sanguinaires et de la pointe de la Parata, qu'il shoote tout le long de l'année, à toutes saisons, par n'importe quel temps. Il a édité plusieurs ouvrages sur la Corse vue du ciel.

Aujourd'hui, Michel Luccioni dévoile ses plus beaux clichés, à découvrir à partir du 28 juin à la Maison du Grand Site.





CONTACT :

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DES ÎLES SANGUINAIRES ET DE LA POINTE DE LA PARATA
04 95 73 20 89

